

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTE  
MENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents                      qui ont pris  
au Conseil En exercice    part à la  
Municipal                      Délibération

Séance du 20 septembre 2018

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 20 septembre

Date de  
convocation

14/09/2018

Date  
d'affichage  
14/09/2018

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,  
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LANSMANT  
Sébastien, Mmes CARRERE Amandine, MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme  
DESPAX Nelly, Mme PLOQUIN Cécile, M. LABEYRIE Nicolas.

Excusés : M. CASTAY jean-Marc, Mme DAL BEN Carine.

Absent : M. CABANNES Pierre

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

Travaux menuiseries école

Monsieur le Maire rappelle le projet de remplacement de toutes les menuiseries de l'école  
prévu au Budget Primitif et dit que deux entreprises ont répondu aux demandes de devis.

- Michel DELMAS Habitat 32440 CASTELNAU d'AUZAN    60 885.75 € HT
- GEDIMAT MARIBON 32330 GONDRIN.....37 987.57 € HT (sans pose)

Après analyse de ces deux propositions, il apparaît que sur le devis de GEDIMAT :

- n'assure pas la pose des 62 menuiseries,
- les 37 volets roulants n'ont pas de motorisation alimentée par un système photovoltaïque.

Le Conseil Municipal,

Accepte le devis de Monsieur Michel DELMAS à CASTELNAU D'AUZAN.

Fait à MONTREAL le 20 septembre 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.



